

ASSOCIATION TANDEM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011



SCREC & Associés

31, rue du Souvenir – CS 10413 - 69338 LYON CEDEX 09

Téléphone 04 72 20 10 20 – Télécopie 04 72 20 10 49

S.A. AU CAPITAL DE 68 000 EUROS, INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE RHONE ALPES ET A LA
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON – RCS LYON 302 927 397

ASSOCIATION TANDEM

Siège Social : Le Duplessis – 5 Rue du Commandant Charcot

38300 BOURGOIN JALLIEU

Association

N° Siren : 497 860 890 00035

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association TANDEM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les justifications des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

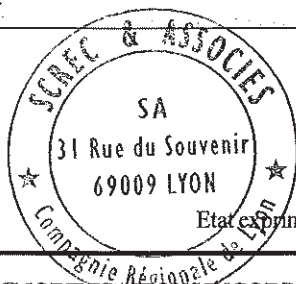
Fait à Lyon, le 4 juin 2012

Le commissaire aux comptes

SCREC & ASSOCIES



Pascal TRIBALAT



Bilan Actif

		31/12/2011			31/12/2010
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Autres immobilisations incorporelles	2 906	2 906		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels et outillage	1 854	162	1 692	
	Autres immobilisations corporelles	13 136	7 706	5 430	2 606
	Immobilisations corporelles en cours				
ACTIF CIRCULANT	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 275		4 275	4 275
	TOTAL (I)	22 171	10 775	11 396	6 881
COMPTES DE LIAISON	Comptes de liaison (I)				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et fournitures				
	Autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances redevables et comptes rattachés (3)				
	Autres créances	25 042		25 042	40 115
COMPTES DE REGULARISATION	Valeurs mobilières de placement	152 672		152 672	150 000
	Disponibilités	102 117		102 117	46 369
	Charges constatées d'avance	2 958		2 958	2 841
	TOTAL (III)	282 790		282 790	239 325
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF	304 961	10 775	294 186	246 206

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2011	31/12/2010
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Ecarts de réévaluation sans droit de reprise		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Dons et legs		
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation avec droit de reprise		
	RESERVES		
	Excédents affectés à l'investissement	14 178	4 178
	Réserves de compensation		
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	13 665	8 154
	Autres réserves		
	REPORT A NOUVEAU		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	72 743	72 743
DETTES (1)	Dépenses non opposables au tiers financeurs		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)(1)	5 165	15 511
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	Couverture du besoin en fonds de roulement		
	Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations	1 506	
	Réserves des plus-values nette d'actif		
	Immobilisations grevées de droits		
	Provisions règlementées		
	TOTAL (I)	107 257	100 586
	Comptes de liaison		
	TOTAL (II)		
	Provisions pour risques	48 249	48 249
	Provisions pour charges	45 837	30 000
	Fonds dédiés		
	TOTAL (III)	94 086	78 249
DETTES (1)	DETTES (4)		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Redevables créditeurs		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 516	12 908
	Dettes fiscales et sociales	71 327	54 463
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes (5)		
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	92 843	67 371
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL (V)			
TOTAL PASSIF		294 186	246 206

- (1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.
- (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques.
- (3) En particulier :cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
- (4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an : 92 843
- (5) Dont fonds des majeurs protégés :



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2011

31/12/2010

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue		459
	- prestations de services		
	- divers		
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification		
	Subventions d'exploitations et participations	472 167	449 522
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
	Transfert de charges	1 336	3 557
	Autres produits		1
	Total des produits d'exploitation	473 503	453 539
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures		
	Variation de stock		
	Achats d'autres approvisionnements	3 649	2 074
	Variation de stock		
	Achats non stockés de matières et fournitures	1 457	928
	Services extérieurs et autres	151 274	165 644
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	- sur rémunérations	13 558	11 909
	- autres	1 928	1 514
	Charges de personnel		
	- salaires et traitements	193 312	158 794
	- charges sociales	87 846	70 590
	- autres charges de personnel		
	Dotation aux amortissements et provisions		
	Dotation aux amortissements :		
	- des immobilisations	1 610	1 989
	- des charges d'exploitation à répartir		
	Dotation aux dépréciations et provisions :		
	- sur actif circulant		
	- pour risques et charges d'exploitation		
	Autres charges	29	
	Total des charges d'exploitation	454 663	413 443
	RESULTAT D'EXPLOITATION	18 840	40 096



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2011	31/12/2010
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 840	40 096
PRODUITS FINANCIERS	De participations et des immobilisations financières		
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	3 676	1 438
	Reprises sur provisions		
	Transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		3 676	1 438
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8	
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		8	
RESULTAT FINANCIER		3 668	1 438
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		22 508	41 534
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	- exercices antérieurs		1 977
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions		
	- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
	- reprises sur autres provisions		
	Transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			1 977
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	- exercice courant		
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
	- dotations aux autres provisions réglementées	1 506	
Total des charges exceptionnelles		1 506	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 506)	1 977
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		7 029	2 000
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		22 866	30 000
TOTAL DES PRODUITS		484 208	458 954
TOTAL DES CHARGES		479 043	443 443
EXCEDENT ou DEFICIT		5 165	15 511
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		



Règles et Méthodes Comptables

L'association TANDEM a été créée fin 2006, mais a vraiment commencé son activité en avril 2007 dès connaissance de l'engagement (verbal) de la DDASS de soutenir le projet associatif.

Par arrêté préfectoral n°2007-09295 du 30 octobre 2007, l'association a été autorisée à ouvrir un centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **294 186 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 484 208 euros** et un total **charges de 479 043 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 5 165 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2011** et finit le **31/12/2011**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ces comptes annuels ont été établis par le Conseil d'Administration de l'Association.

Méthodes comptables

Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe d'image fidèle (PCG, art 120-1), conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité (PCG, art. 120-1)
- continuité de l'activité (PCG, art. 120-1),
- régularité (PCG, art. 120-2),
- sincérité (PCG, art. 120-2),
- importance relative (PCG, art. 120-2)
- prudence (PCG, art. 120-3),

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels dans

ANNEXE - Elément 1



Règles et Méthodes Comptables

le cadre du Règlement 99-03 du 29 avril 1999 relatif au PCG 1999 et au Règlement 99-01 du 19 février 1999 relatif aux spécificités des Associations & Fondations.

Il a été, en outre, fait application des dispositions résultant de l'arrêté du 14 novembre 2003 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médicaux sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage.

-Logiciels L 1 an

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

- Matériel de bureau et informatique	D 3 ans
- Mobilier de bureau	L 8 ans

Créances

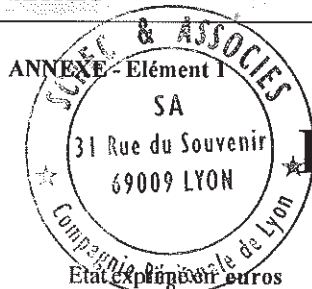
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

La dotation exceptionnelle de 48 249 euros allouée en 2007 par la DDASS à titre de provisions pour risques et charges et frais de 1ère installation figure dans le compte 15880000.

Fonds dédiés

Pour l'exercice budgétaire 2010, la dotation globale de financement octroyée par la Délégation territoriale du département de l'Isère comprenait une somme de 30 000 € de crédits non reconductibles affectés à la formation du personnel (cf. notification du 23/12/2010). Cette somme n'a



Règles et Méthodes Comptables

pu être utilisée en 2010 et est en conséquence comptabilisée en fonds dédiés.

Une formation a été suivie par Sylvie ARGOUD en cours de l'exercice 2011 pour 7 029 euros, ce qui a donné lieu à une reprise sur fonds dédiés.

Pour l'exercice budgétaire 2011, la dotation globale de financement octroyée par la Délégation territoriale du département de l'Isère comprenait une somme de 25 000 € de crédits non reconductibles affectés à la formation du personnel pour 20 000 € et au renouvellement du parc informatique pour 5 000 € (cf. notification du 23/12/2011). Cette somme n'a pu être utilisée que partiellement en 2011 et est en conséquence comptabilisée en fonds dédiés.

Indemnités de fin de carrière

Notre association est redevable directement envers ses salariés d'une indemnité de fin de carrière à la date de leur départ à la retraite.

L'estimation de ces indemnités de fin de carrière a été effectuée dans l'hypothèse d'une mise à la retraite par l'employeur à 65 ans et selon la méthode dite "rétrospective avec salaire de fin de carrière (progression 2%) et avec un taux d'actualisation de 3%. Le montant estimé, mais non comptabilisé au 31 décembre 2011, s'élève à 45 KE environ, charges comprises, sur la base d'un effectif de 10 personnes pouvant prétendre à une indemnité à la date d'arrêté des comptes.

Engagements en matière de droit individuel à la formation

En application de l'avis 2004F du Comité d'Urgence relatif à la comptabilisation du droit individuel à la formation, l'Association n'a provisionné aucun droit dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Les droits acquis à fin 2011 sont évalués à environ 427 heures.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2011
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres immobilisations incorporelles	2 906				2 906
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 906				2 906

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels		1 854			1 854
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 864	4 272			13 136
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 864	6 126			14 990

FINANCIERES	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	4 275				4 275
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 275				4 275

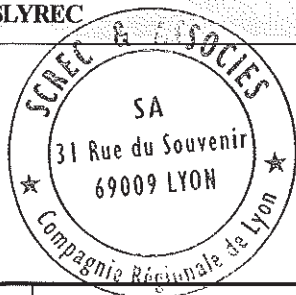
TOTAL	16 045	6 126				22 171
--------------	---------------	--------------	--	--	--	---------------



Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2011
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement				
	Autres	2 906			2 906
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 906			2 906
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels		162		162
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	6 258	1 448		7 706
	Autres immobilisations corporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 258	1 610		7 868
TOTAL		9 164	1 610		10 775

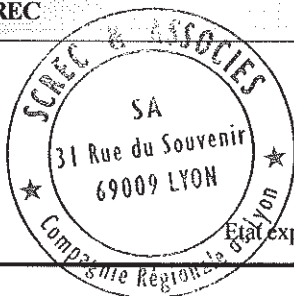


Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2011	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières	4 275	4 275
	Clients douteux ou litigieux		
	Autres créances clients		
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
	Impôts sur les bénéfices		
	Taxes sur la valeur ajoutée		
	Autres impôts, taxes versements assimilés		
	Divers		
	Groupe et associés		
	Débiteurs divers	25 042	25 042
	Charges constatées d'avances	2 958	2 958
TOTAL DES CREANCES		32 275	32 275
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2011	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	21 516	21 516	
	Personnel et comptes rattachés	22 605	22 605	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 299	46 299	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 423	2 423	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés			
	Autres dettes			
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES		92 843	92 843	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Provisions

État exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
PROVISIONS REGLEMENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres		1 506		1 506
	PROVISIONS REGLEMENTEES		1 506		1 506
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres	48 249			48 249
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	48 249			48 249
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		48 249	1 506		49 755
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 506		



Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	12 332	15 511		27 843
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	15 511	5 165	15 511	5 165
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	72 743			72 743
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées		1 506		1 506
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	100 586	22 182	15 511	107 257

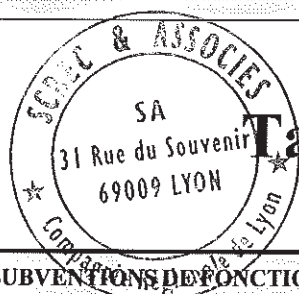


Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Crédit accordé pour la formation professionnelle	30 000	7 029	20 000	42 971
Crédit accordé pour invest. informatique		2 134	5 000	2 866
TOTAL	30 000	9 163	25 000	45 837

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Association TANDEM

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos 31 décembre 2011



SCREC & Associés

31, rue du Souvenir – CS 10413 - 69338 LYON CEDEX 09

Téléphone 04 72 20 10 20 – Télécopie 04 72 20 10 49

S.A. AU CAPITAL DE 68 000 EUROS, INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE RHONE ALPES ET A LA
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON - RCS LYON 302 927 397

Association TANDEM

Siège Social : Le Duplessis - 5 Rue Charcot
38300 BOURGOIN JALLIEU
N° SIREN : 497 860 890 00035

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos 31 décembre 2011

Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention soumise à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention passée au cours de l'exercice à soumettre à l'approbation de

l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Conventions déjà approuvées par l'organe délibérant

Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application des dispositions de l'article R.314-19 du code de l'action sociale et des familles, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

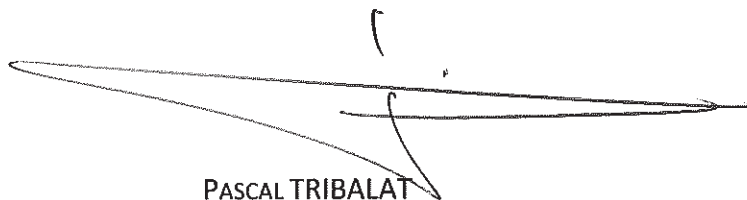
Rémunération de la direction

Madame Sylvie ARGOUD, en sa qualité de Directrice de l'association TANDEM a bénéficié d'une rémunération brute de 45 356 € au cours de l'exercice 2011.

Fait à Lyon, le 4 juin 2012

Le commissaire aux comptes

SCREC & Associes



PASCAL TRIBALAT
